



INSTITUT McKENZIE France

20 rue Toulouse Lautrec, 31700 Blagnac
tél.: 05 61 154 154 - Mail: info@mckenzie.fr

CENTRE DE FORMATION POST-UNIVERSITAIRE EN THERAPIE VERTEBRALE MECANIQUE

CONVENTION DE FORMATION 2019

Article L-920-1 du code du travail

Entre : Institut McKenzie France (SARL) ; Non assujetti à la TVA ; Code NAF : 8559 B ; N° de Déclaration d'Activité : 73.31.03681.31 ; R.C.S. : Toulouse 434 491 635 ; N° Siret : 434 491 635 00026

Et : Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

CP : _____ **Ville :** _____

Pour le(s) salarié(s) kinésithérapeute(s) : Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____ ; Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____ ; Nom : _____ Prénom : _____

En exécution de la présente convention, l'Institut McKenzie France s'engage à organiser l'action de formation et assure l'organisation de la formation ci-après :

I - DONNÉES RELATIVES À LA FORMATION

Intitulée : LA MÉTHODE McKENZIE : DIAGNOSTIC ET THÉRAPIE MÉCANIQUE

Partie D : Approfondissement du rachis cervical et thoracique et application des concepts McKenzie aux troubles musculo-squelettiques du membre supérieur

Dates de la formation : du __/__/2019 au __/__/2019

Lieu de la formation : _____

Durée de la formation : 28 heures sur 4 jours complets

Public concerné : Masseurs-kinésithérapeutes diplômés d'état

Intervenants : Gabor SAGI, Patrice BOUDOT, David VANDEPUT, Matthieu GUIRAUD, Florence MORISSEAU, Jérôme OSTALIER, Frédéric STEIMER ou Jean-Philippe DENEUVILLE, Instructeurs accrédités par l'Institut McKenzie International. Cette action de perfectionnement des connaissances est prévue à l'article L-900-2 du livre IX du code du travail.

Effectif : L'effectif maximal sera de 30 participants avec 2 enseignants. Cette formation comporte un enseignement théorique et pratique. Des patients seront traités tout au long du séminaire pour illustrer l'application des concepts et des techniques.

II - MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

Les moyens pédagogiques comprennent des projections de diapositives, de transparents ou de vidéos quand cela est approprié et des ateliers interactifs. Un manuel sera distribué à chaque participant en début de cours. Le programme détaillé du séminaire est en ligne. Les participants seront invités à donner leur appréciation par écrit à la fin du cours.

III - MOYENS PERMETTANT DE MESURER L'EFFICACITÉ DE L'ACTION SUR VOS ACQUIS

Dans le cadre de notre démarche qualité, un quizz sera envoyé à chaque participant par Survey Monkey avant le cours puis de nouveau après celui-ci. Il est impératif d'y répondre.



INSTITUT McKENZIE France

20 rue Toulouse Lautrec, 31700 Blagnac
tél.: 05 61 154 154 - Mail: info@mckenzie.fr

CENTRE DE FORMATION POST-UNIVERSITAIRE EN THERAPIE VERTEBRALE MECANIQUE

IV - MOYENS PERMETTANT D'AMÉLIORER LE DÉROULEMENT DE L'ACTION

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos formations, un questionnaire sur l'appréciation de la formation et du formateur sera délivré en cours. Un autre questionnaire sera envoyé au(x) stagiaire(s) après un temps de pratique afin de prendre en compte ses remarques.

V - SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) après le cours.

VI - PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

1. Si le praticien prend lui-même en charge la formation

Le coût de la **PARTIE D** est fixé à **840 €** pour l'année **2019 à régler en ligne**. Un 1^{er} débit correspondant à 30 % du montant total (soit **252 €**) sera effectué immédiatement lors de votre inscription. Les 70% restant (soit **588 €**) seront débités après le dernier jour de cours.

2. Si la formation est prise en charge par son employeur

Le coût de la **PARTIE D** est fixé à **840 €/praticien salarié** pour l'année **2019**. Ce montant devra être réglé **par chèque à l'ordre l'Institut McKenzie France ou par virement** dès réception de notre facture et de l'attestation de fin de formation. Ces documents vous seront adressés par courriel dès la fin du cours.

Cette somme comprend les pauses café mais ne couvre pas les repas.

VII - MODALITÉS DE RÉTRACTATION

En cas d'inexécution totale ou partielle de notre action de formation, une solution de remplacement sera proposée au(x) stagiaire(s).

VIII - MODALITÉS D'ANNULATION PAR L'INSTITUT MCKENZIE FRANCE

En cas d'impossibilité par l'Institut McKenzie France d'assurer le cours ou si le nombre de participants pour celui-ci est inférieur à 15, la formation est susceptible d'être annulée. Dans ce cas, l'Institut s'engage à rembourser intégralement le coût de la formation.

Fait en 2 exemplaires signés et datés (Le premier est à renvoyer à l'Institut McKenzie France, le second est à conserver).

À _____, le __ / __ / __

Signature et tampon de l'employeur précédés de la mention « lu et approuvé »



Gabor SAGI
Responsable de formation